

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2024 MIX SOLO / SIDE-CAR / QUAD

03 JUIN 2024



MOTO-CLUB : du Livradois

E-MAIL : johangourbeyre@laposte.net

TÉLÉPHONE : 0668139971

ORGANISATEUR TECHNIQUE : GOURBEYRE Johan

N° D'ÉPREUVE FFM : 415

DATE : 29 septembre 2024

LIEU : AMBERT (63)

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 / ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 / LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course -----	PAPON Frederic	Licence : 051874
Président du Jury ou Arbitre* -----	PARGNIEN Eric	Licence : 018721
Membre du Jury -----	PAPON Louis	Licence : 148326
Membre du Jury -----	VERGNE Noemie	Licence : 418029
Commissaire technique responsable -	IMBERDIS Patrick	Licence : 418529
Responsable du chronométrage -----	BREUIL Stephanie	Licence : 351401

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 / DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉE	TARIF ET DESCRIPTION
85cc	9 ans	15 ans	85cc	45€
125cc	13 ans	/	125cc	55€
MX2	13 ans	/	125 2t a 650 4t	55€
MX1	15 ans	/	125 2t a 650 4t	55€
VETREANS	40 ans	/	125 2t a 650 4t	55€

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON OUI (78 € pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 95 € si elle est prise sur place)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	DOMINIQUE ALBOUY		
Nombre de secouristes	6	Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche	AMBERT	Temps de trajet (en min)	5 min

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :		Caractéristiques :	
Nom du site	Circuit des Tuileries	Longueur du circuit	1km500
Adresse	avenue des tuileries 63600 AMBERT	Largeur minimum de la piste	8m
		Largeur de la grille	40m
		Longueur de la ligne droite de départ	60m
		Nombre d'OCP*	26
		<small>*Officiels Commissaires de Piste</small>	

CAPACITÉ MOTO :
 Pendant les essais : **45**
 En manche : **45**

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :
 Pendant les essais : **!.**
 En manche : **!.**

- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **24.05.2024**


MOTOCUB
 LIVRADOLS
 100, av. Michel Omerin
 63600 AMBERT
 Tél. 04 73 82 63 19
 www.mclivradols.com

VISA DE LA LIGUE

DATE: **16 JUIL. 2024**

LIGUE MOTOCYCLISTE
 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
 Z.A. 18 Chemin de l'Écluse
 26000 LA ROCHE DE GLUN
 Tél: 04 75 55 22 50

VISA DE LA FFM

DATE:
 NUMÉRO :

MOTOCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB : du Livradois

DATE : 29 septembre 2024

LIEU : AMBERT (63)



HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
15h00	19h00	Contrôles administratifs	Toutes	4h00
15h00	19h00	Contrôles techniques	Toutes	4h00
29/09/2024				
7h00	8h00	Contrôles administratifs	Toutes	1h00
7h00	8h00	Contrôles techniques	Toutes	1h00
8h00	8h15	Essais Libres	Veterans	15min
8h20	8h35	Essais Libres	Open groupe A	15min
8h40	8h55	Essais Libres	Open groupe B	15min
9h00	9h15	Essais Libres	85cc	15min
9h20	9h35	Essais Libres	125cc	15min
		Pause		
10h05	10h20	Essais Chronométrés	Veterans	15min
10h25	10h40	Essais Chronométrés	Open groupe A	15min
10h45	11h00	Essais Chronométrés	Open groupe B	15min
11h05	11h20	Essais Chronométrés	85cc	15min
11h25	11h40	Essais Chronométrés	125cc	15min
		Repas		
13h15	13h35	Manche 1	85cc	15min + 1T
13h40	14h00	Manche 1	125cc	15min + 1T
14h05	14h25	Manche 1	Veterans	15min + 1T
14h30	14h50	Manche 1	Open groupe B	15min + 1T
14h55	15h15	Manche 1	Open groupe A	15min + 1T
		Pause		
15h40	16h00	Manche 2	85cc	15min + 1T
16h05	16h25	Manche 2	125cc	15min + 1T
16h30	16h50	Manche 2	Veterans	15min + 1T
16h55	17h15	Manche 2	Open groupe B	15min + 1T
17h20	17h40	Manche 2	Open groupe A	15min + 1T

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: du Livradois

DATE: 29 septembre 2024

LIEU: AMBERT (63)

HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
18h00		Remise des Prix		
18h10		Réunion du Jury		
18h30		Fin		